Zeitschrift: Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: - (1856)

Artikel: Notice sur les hautes eaux des lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat

Autor: Kopp, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684242

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2 Les plantes suivantes sont envisagées comme siliceophiles, savoir.....

Y a-t-il de ces plantes qui croissent sur votre district de roches non siliceuses, mais désagrégées en sable permanent?

Combien y en a-t-il? — Combien du reste y a-t-il des espèces énumérées plus haut qui ne croissent pas habituellement dans votre cercle d'observation?

Notice sur les hautes eaux des lacs de Neuchatel, de Bienne et de Morat.

par C. Kopp.

Le printemps de 1856 était magnifique et la végétation, en avril, plus avancée de trois semaines qu'en 1855, s'annonçait luxuriante et promettait de belles récoltes, quand dès le 1er mai tout fut changé. Des gelées, une chute de neige firent quelque mal aux vignes et aux arbres fruitiers. Si le temps s'était remis au beau, on aurait pu se consoler facilement; mais après le froid, voici venir des pluies continuelles et d'une abondance extraordinaire. Pendant tout le mois de mai, pas une journée claire. Les pluies sont chaudes, il est vrai, mais il y en a trop. La terre s'imprègne d'humidité et est bientôt noyée. Il est tombé pendant le mois 274 millimètres d'eau. La terre, une fois pénétrée d'humidité, ne fait plus l'office d'éponge, elle ne retient plus l'eau qui tombe du ciel; il se forme des milliers de petits filets d'eau qui se réunissent pour former de nombreux torrents impétueux, qui descendent de la montagne; toutes les rivières grossies roulent avec rapidité leurs flots bourbeux vers les lacs. Le 16

mai, les rivières débordent, le lac de Neuchâtel et celui de Bienne montent d'une façon inquiétante. Du 15 au 16 et du 16 au 17, le niveau des eaux haussait chaque jour de 136 et 140 millimètres. Pendant le courant du mois, le niveau des lacs s'est élevé de $1^m,1$. Toutes les caves de Neuchâtel étaient sous l'eau. Déjà le 17, la navigation était interrompue; le vapeur, le *Seeländer*, ne put alors déjà plus descendre la Thielle à cause des grandes eaux, et le 24, le *Cygne*, qui faisait le service de paquebot-poste, s'est à son tour vu forcé de rester au port, malgré 200 quintaux de lest, qu'il avait chargé successivement pour caler davantage. Les eaux étaient trop hautes pour permettre aux bateaux à vapeur de passer sous le pont de St-Jean, pont malencontreux, dont on réclame vivement mais inutilement depuis bien des années la démolition, pour en construire un nouveau, avec tablier à bascule ou tablier tournant.

Le lac de Neuchâtel atteint sa plus grande hauteur, le 1er juin, $0^m,970$, au-dessous du môle de Neuchâtel, situé à 434^m, 7 au-dessus du niveau de la mer. En même temps, le lac de Morat atteignait une hauteur qu'on n'avait vu que rarement et le lac de Bienne atteint son maximum le 4 juin, $1^m,278$ au-dessous du môle de Neuchâtel. A Neuveville, la promenade et les abords du pont étaient submergés. Les lacs débordaient de tous côtés ; tout le Seeland était sous l'eau. Depuis 1816 et 1831, on n'avait pas vu une inondation aussi étendue et aussi préjudiciable à ces contrées. Les basses eaux du commencement d'avril et le temps superbe d'alors avaient engagé les agriculteurs à planter leurs pommes de terre dans le marais. Tout a été inondé. Les trois lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat ne formaient plus qu'une seule nappe, les routes étaient sous l'eau et recouvertes par places de 3 décimètres et plus d'eau. La Thielle débordée occupait toute la largeur de Jolimont au Landeron, et le château de St-Jean seul sortait hors de l'eau comme une île au milieu d'un large fleuve. Les eaux du lac de Neuchâtel et ceux de Bienne se sont retirées lentement pendant les mois de juin et

juillet, les deux lacs conservant toujours à peu près la même différence de niveau.

Depuis 40 ans on suit à Neuchâtel, avec régularité, le mouvement des eaux du lac ; il résulte de ces observations , que la hauteur moyenne des eaux se trouve à $2^m,1$ au-dessous du môle de Neuchâtel. Mais ce qui intéresse plus, ce sont les marines, c'est-à-dire les plus hautes eaux de l'année. On a reconnu que la moyenne des marines est à $1^m,4$ au-dessous du môle. C'est le niveau que les eaux atteignent pour ainsi dire chaque année. C'est là la limite de ce qu'on peut appeler le bassin régulier du lac , car chaque année , à peu d'exceptions près, les eaux vont atteindre ce niveau ; tout ce qui est au-dessous de $1^m,4$, est destiné à être submergé régulièrement chaque année. D'après les mêmes observations , il résulte que tous les 3 ans environ, l'eau arrive à $1^m,3$ au-dessous du môle, c'est-à-dire que tous les 3 ans l'eau dépasse de 1 décimètre environ son bassin naturel. Les terrains qui se trouvent dans cette zone ne peuvent donc recevoir aucune culture. Tous les 6 ans environ le niveau de l'eau monte jusqu'à $1^m,2$; la zone de terrains comprise entre le niveau $1^m,3$ et $1^m,2$ pourrait être utilisée à la culture d'arbustes et d'arbres auxquels une inoudation passagère ne nuit pas beaucoup ; mais il est évident qu'on ne doit pas donner une culture soignée , car tous les 6 ans au moins , on est exposé à voir ses peines, ses semailles et son fumier perdu. Tous les 20 aus seulement, le niveau des eaux atteint une hauteur de 1^m au-dessous du môle et pas même tous les 50 ans une hauteur de $0^m,3$. La zone comprise au-dessus du niveau de $1^m,2$ peut recevoir la culture et même on peut y bâtir des maisons sans caves , car les eaux n'arrivent à cette hauteur que tous les 20 ans et ne séjournent qu'un ou deux jours. Certes, on est exposé à des pertes et à des désagréments, mais jamais à un désastre. L'inondation de 1856 a été l'une de celles qui arrivent tous les 20 ans environ. De pareils fléaux ont eu lieu en 1816 et 1831. L'inondation extraordinaire de 1802 est la seule de cette étendue, qui ait eu lieu dans ce siècle ;

les eaux se sont alors élevées à $0^m,3$ au-dessous du môle, niveau le plus élevé que les eaux aient jamais atteint depuis qu'on tient registre du niveau des eaux du lac de Neuchâtel.

Cependant, il paraît qu'autrefois il y a eu des inondations plus considérables, car sur la porte du port de Neuveville, il y a une date qui indique que le niveau des eaux s'est élevé à 0^m, 3 au-dessus du môle de Neuchâtel ; et comme le climat du Jura n'a pas varié depuis cette époque, il est possible qu'une pareille inondation survienne un jour. Il faudrait cependant bien connaître les causes des hautes eaux de nos lacs et être assuré que ce sont les plus abondantes seules qui contribuent au phénomène, et que des barrages accidentels, provenant soit des eaux de l'Aar, soit de déblais entraînés par ce fleuve torrent, ne sont pour rien dans ces rares inondations générales. Pour arriver à la solution scientifique de cette question qui intéresse le Jura tout entier, quelques amis de la science ont entrepis, avec le concours du gouvernement du canton de Neuchâtel et celui des administrations locales de Neuchâtel, Morat et Neuveville, une étude du lac. Trois limnimètres ont été placés dans ces trois villes. Leur zéro est le môle de Neuchâtel, situé à $434^m,7$ au-dessus du niveau de la mer. M. le professeur Hisely fait les observations du lac de Bienne, celles de Morat sont faites par M. Haas, celles de Neuchâtel par M. Kopp.

A Neuchâtel on mesure en outre la pluie tombée, l'évaporation du lac ; nous désirerions maintenant encore que le niveau de l'Aar soit observé régulièrement et chaque jour, ainsi que celui de la Thielle inférieure, et certes la science, l'industrie et l'agriculture retireraient de ces observations simultanées et des études auxquelles elles donneraient lieu, des fruits utiles et durables.